

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01201

Numéro SIREN : 821 264 868

Nom ou dénomination : 1001Audios

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/011590



DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/011590**
n°de gestion : **2016B01201**
n°SIREN : **821 264 868 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 31/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

1001Audios - Société par actions simplifiée
5 rue Marcel Peretto 38100 Grenoble -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

1385478

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1385478

Bilan Actif

		31/12/2017		
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	252		176
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			76
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles	1 891		287
	Immobilisations en cours	37 712		1 604
	Avances et acomptes			37 712
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 962		2 962
	TOTAL (II)	42 816	464	42 353
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés			
	Autres créances	9 703		9 703
	Deposé au GREFFE le:			
	Capital souscrit non appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES			
	26 JUIL 2018			
	Charges constatées d'avance	25 000		25 000
	26 JUIL 2018	72 249		72 249
	Charges constatées d'avance	769		769
COMPTES DE REGULARISATION	TOTAL (III)	107 721		107 721
	Frais d'émission d'emprunt à étailler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL ACTIF (I à VI)	150 537	464	150 074

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émissions, de fusions, d'apports, ... Ecart de réévaluation	5 000
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	
	Report à nouveau	
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(4 156)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	31 000
	Total des capitaux propres	31 844
	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées	
	Total des autres fonds propres	
	Provisions pour risques Provisions pour charges	
	Total des provisions	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligatoires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	82 957 34 720
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	513 40
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	
	Produits constatés d'avances	
	Total des dettes	118 230
	Ecart de conversion passif	
	TOTAL PASSIF	150 074
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(4 156,09)
	(1) Dont dettes à moins d'un an	118 230
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services)	2 045	
	Montant net du chiffre d'affaires	2 045	
	Production stockée		
	Production immobilisée	37 712	
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	39 757	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	41 527	
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements	365	
	Charges sociales du personnel		
	Cotisations personnelles de l'exploitant		
	Dotations aux amortissements :		
	- sur immobilisations		
	- charges d'exploitation à répartir	464	
	Dotations aux dépréciations :		
	- sur immobilisations		
	- sur actif circulant		
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
Total des charges d'exploitation		42 356	
RESULTAT D'EXPLOITATION			(2 599)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 599)
Opéra-comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	36
	Total des produits financiers	36
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	1 593
	Total des charges financières	1 593
RESULTAT FINANCIER		(1 557)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(4 156)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
	Total des produits exceptionnels	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
	Total des charges exceptionnelles	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou perte)		
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES		39 793 43 949
RESULTAT DE L'EXERCICE		(4 156)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		



Barthélémy & Associés

SAS 1001 AUDIOS

5 rue Marcel Peretto

38100 GRENOBLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du : 29/06/2016 au 31/12/2017

SIRET : 82126486800018



Barthélémy & Associés

SAS 1001 AUDIOS
5 rue Marcel Peretto
38100 GRENOBLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 29/06/2016 au 31/12/2017

ATTESTATION	1
———— B I L A N ————	
<i>Bilan Actif</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>3</i>
———— R E S U L T A T ————	
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>5</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>6</i>
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	<i>7</i>
DETAIL COMPTES	
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>9</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>10</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>11</i>
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	<i>12</i>
———— A N N E X E ————	
	<i>14</i>
	<i>16</i>

Attestation

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de notre client :

SAS 1001 AUDIOS

pour l'exercice du **29/06/2016 au 31/12/2017**, et conformément à notre convention de collaboration, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 150 074 euros

Chiffre d'affaires : 2 045 euros

Résultat net comptable : -4 156 euros

Fait à SEYSSINET PARISSET

Le 09/04/2018

Expert comptable :

LAURENT BERTHERAT

Etats financiers au 31/12/2017

Bilan

Etats financiers au 31/12/2017

**Compte
de
résultat**

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros		29/06/2016	18
		31/12/2017	mois
CHIFFRE D'AFFAIRES		2 045	<i>100,00</i>
Ventes de marchandises			
- Achats de marchandises			
- Variation stocks de marchandises			
MARGE COMMERCIALE			
Production vendue : Biens			
+ Production vendue : Travaux			
+ Production vendue : Services			
+ Variation production stockée			
+ Production immobilisée			
PRODUCTION DE L'EXERCICE		39 757	<i>N/S</i>
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE		39 757	<i>N/S</i>
- Achats stockés approvisionnement			
- Variation des stocks et approvisionnement			
- Achats de sous-traitance			
- Achats non stockés		632	<i>30,93</i>
- Autres charges externes		40 895	<i>N/S</i>
VALEUR AJOUTEE PRODUITE		(1 771)	<i>-86,61</i>
+ Subventions d'exploitation			
- Impôts, taxes sur rémunérations			
- Autres impôts et taxes			
- Salaires et traitements		365	<i>17,85</i>
- Charges sociales			
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		(2 136)	<i>-104,4</i>
+ Reprises sur amortissements et provisions			
+ Autres produits d'exploitation			0,02
+ Transfert de charges d'exploitation			
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions		464	<i>22,67</i>
- Autres charges de gestion courante			0,02
RESULTAT EXPLOITATION		(2 599)	<i>-127,1</i>
+ Quote-part sur opérations en commun			
+ Produits financiers			36
- Quote-part sur opérations en commun			<i>1,75</i>
- Charges financières			1 593
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(4 156)	<i>-203,2</i>
Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices			
RESULTAT DE L'EXERCICE		(4 156)	<i>-203,2</i>

DETAIL DES COMPTES

Détail de l'Actif

		Etat exprimé en euros	29/06/2016	18
		31/12/2017	mois	
Capital souscrit non appelé				
TOTAL II - Actif Immobilisé NET			42 353	<i>28,22</i>
Concessions brevets et droits similaires			76	<i>0,05</i>
LOGICIELS, BREVETS, MARQUES, AMORTIS. LOGICIELS	252 (176)	0,17 -0,12		
Autres immobilisations corporelles			1 604	<i>1,07</i>
MATERIEL DE BUREAU ET INFO AMORTIS. MATERIEL DE BUREAU &	1 891 (287)	1,26 -0,19		
Immobilisations corporelles en cours			37 712	<i>25,13</i>
IMMO CORP EN COURS	37 712	25,13		
Autres immobilisations financières			2 962	<i>1,97</i>
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	2 962	1,97		
TOTAL III - Actif Circulant NET			107 721	<i>71,78</i>
Autres créances			9 703	<i>6,47</i>
FRS - AVOIRS NON PARVENUS SUBVENTION FRENCH TECH ETAT - TVA A PAYER TVA DEDUCTIBLE S/ ACHATS ET F.	240 6 000 1 555 1 908	0,16 4,00 1,04 1,27		
Valeurs mobilières de placement			25 000	<i>16,66</i>
PARTS BP	25 000	16,66		
Disponibilités			72 249	<i>48,14</i>
BANQUE BPARA - OPTIPLUS	22 213 50 036	14,80 33,34		
Charges constatées d'avance			769	<i>0,51</i>
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	769	0,51		
TOTAL DU BILAN ACTIF			150 074	<i>100,00</i>

Détail du Passif

		Etat exprimé en euros	29/06/2016	18
		31/12/2017	mois	
TOTAL I - Capitaux propres			31 844	21,22
Capital Social ou individuel			5 000	3,33
CAPITAL SOCIAL		5 000	3,33	
Résultat de l'exercice			(4 156)	-2,77
Subventions d'investissement			31 000	20,66
SUB. INVES. - FRENCH TECH		20 000	13,33	
SUB. INVES. - INOVIZI		11 000	7,33	
TOTAL II - Autres fonds propres				
TOTAL III - Total des Provisions				
TOTAL IV - Total des dettes			118 230	78,78
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			82 957	55,28
EMPRUNT BPRA - 35.5K€		32 957	21,96	
EMPRUNT BPI - 50K€		50 000	33,32	
Emprunts et dettes financières divers			34 720	23,14
C/C - GUILLAUME PRET D'HONNEUR		34 720	23,14	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			513	0,34
Collectif fournisseurs créateurs		450	0,30	
FRS - FACT. NON PARVENUES		63	0,04	
Dettes fiscales et sociales			40	0,03
TVA SUR FACT NON PARVENUES		40	0,03	
TOTAL DU BILAN PASSIF			150 074	100,00

Détail du Compte de Résultat

		Etat exprimé en euros	29/06/2016 18	31/12/2017 mois
Total des produits d'exploitation			39 757	<i>N/S</i>
Ventes de marchandises				
Production vendue Biens				
Production vendue Services + Travaux			2 045	<i>100,00</i>
Production vendue Services FRANCE			2 045	<i>100,00</i>
PRESTATIONS DE SERVICES		2 045	<i>100,00</i>	
Montant net du chiffre d'affaires			2 045	<i>100,00</i>
Production immobilisée			37 712	<i>N/S</i>
PRODUCTION IMMOBILISEE		37 712	<i>N/S</i>	
Autres produits d'exploitation				<i>0,02</i>
PRODUITS DIVERS DE GESTION		0,02		
Total des charges d'exploitation			42 356	<i>N/S</i>
Autres achats et charges externes			41 527	<i>N/S</i>
PETIT OUTILLAGE	581	<i>28,44</i>		
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	51	<i>2,50</i>		
PRIME D'ASSURANCE	172	<i>8,43</i>		
ETUDES ET RECHERCHES	36 741	<i>N/S</i>		
DOCUMENTATION TECHNIQUE	35	<i>1,71</i>		
HONORAIRES COMPTABLES	1 100	<i>53,80</i>		
HONORAIRES INFORMATIQUES	150	<i>7,34</i>		
FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	198	<i>9,67</i>		
PUBLICITE	1 406	<i>68,78</i>		
POURBOIRES ET DONS	500	<i>24,45</i>		
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	273	<i>13,35</i>		
INTERNET	11	<i>0,56</i>		
SERVICES BANCAIRES	308	<i>15,05</i>		
Impôts, taxes & versements assimilés			365	<i>17,85</i>
CONTR FONCIERE ENTREPRISE	365	<i>17,85</i>		
Dotation aux amortissements sur immobilisations			464	<i>22,67</i>
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	464	<i>22,67</i>		
Autres charges de gestion courante				<i>0,02</i>
CHARGES DE GESTION COURANTE		0,02		
Résultat d'exploitation			(2 599)	<i>-127,13</i>
Total des produits financiers			36	<i>1,75</i>
Autres intérêts et produits assimilés			36	<i>1,75</i>
REVENUS DES VMP	36	<i>1,75</i>		
Total des charges financières			1 593	<i>77,89</i>
Intérêts et charges assimilées			1 593	<i>77,89</i>

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		29/06/2016	18
		31/12/2017	mois
INTERETS EMPRUNT BPDA 35.5K€	598	29,27	
INTERETS EMPRUNT BPI 50K€	908	44,42	
FRAIS DOSSIER S/ OPE FI	86	4,20	
Résultat financier			(1 557) -76,14
Résultat courant avant impôts			(4 156) -203,27
Total des produits exceptionnels			
Total des charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat de l'exercice			(4 156) -203,27

Détail des Soldes Intermédiaires

		Etat exprimé en euros	29/06/2016 31/12/2017	18 mois
Montant net du chiffre d'affaires			2 045	<i>100,00</i>
Marge commerciale				
Production vendue Services			2 045	<i>100,00</i>
PRESTATIONS DE SERVICES	2 045	<i>100,00</i>		
Production immobilisée			37 712	<i>N/S</i>
PRODUCTION IMMOBILISEE	37 712	<i>N/S</i>		
Production de l'exercice			39 757	<i>N/S</i>
Production de l'exercice + Marge commerciale			39 757	<i>N/S</i>
Marge brute de production			39 757	<i>N/S</i>
Achats non stockés matières et fournitures			632	<i>30,93</i>
PETIT OUTILLAGE	581	<i>28,44</i>		
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	51	<i>2,50</i>		
Autres charges externes			40 895	<i>N/S</i>
PRIME D'ASSURANCE	172	<i>8,43</i>		
ETUDES ET RECHERCHES	36 741	<i>N/S</i>		
DOCUMENTATION TECHNIQUE	35	<i>1,71</i>		
HONORAIRES COMPTABLES	1 100	<i>53,80</i>		
HONORAIRES INFORMATIQUES	150	<i>7,34</i>		
FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	198	<i>9,67</i>		
PUBLICITE	1 406	<i>68,78</i>		
POURBOIRES ET DONS	500	<i>24,45</i>		
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	273	<i>13,35</i>		
INTERNET	11	<i>0,56</i>		
SERVICES BANCAIRES	308	<i>15,05</i>		
Valeur ajoutée produite			(1 771)	<i>-86,61</i>
Impôts, taxes & versements assimilés autres			365	<i>17,85</i>
CONTR FONCIERE ENTREPRISE	365	<i>17,85</i>		
Excédent brut d'exploitation			(2 136)	<i>-104,46</i>
Autres produits d'exploitation				<i>0,02</i>
PRODUITS DIVERS DE GESTION	0,02			
Dotations aux amortissements et provisions			464	<i>22,67</i>
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	464	<i>22,67</i>		
Autres charges de gestion courante				<i>0,02</i>
CHARGES DE GESTION COURANTE	0,02			
Résultat d'exploitation			(2 599)	<i>-127,13</i>
Produits financiers			36	<i>1,75</i>
REVENUS DES VMP	36	<i>1,75</i>		
Charges financières			1 593	<i>77,89</i>

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		29/06/2016	18
		31/12/2017	mois
INTERETS EMPRUNT BPDA 35.5K€	598	29,27	
INTERETS EMPRUNT BPI 50K€	908	44,42	
FRAIS DOSSIER S/OPE FI	86	4,20	
Résultat courant avant impôts		(4 156)	-203,27
Résultat exceptionnel			
Résultat de l'exercice		(4 156)	-203,27

Etats financiers au 31/12/2017

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 150 074 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 39 793 euros et un total charges de 43 949 euros, dégageant ainsi un résultat de -4 156 euros.

L'exercice considéré débute le 29/06/2016 et finit le 31/12/2017.

Il a une durée de 18 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Nature des biens	Durée d'amortissement
Recherche & développement	5 ans
Logiciels, Brevet	5 ans
Matériel & outillage	3 à 5 ans

ANNEXE - Élément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Élément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Immobilisations en cours

Conformément aux méthodes préférentielles retenues par le PGC, les dépenses engagées sur l'exercice au titre des programmes de recherche & développement en cours à la fin de l'exercice, ont été activées à l'actif (en immobilisation en cours) pour un montant brut de 37 712 €.

La valorisation de ces immobilisations en cours a été réalisée selon l'art. 213-14 et 213-15 du PCG. Elle a été réalisée projet par projet d'après les états des suivis des dépenses respectifs. Ainsi, ont été retenues pour la valorisation des immobilisations en cours :

- Charges directes : les dépenses d'exploitation telles que les composants, les consommables représentent 36 741 € au titre de cet exercice.
- Charges indirectes : il a été retenu lors de la valorisation d'une quote part de charges indirectes, évaluées forfaitairement à 20% soit 970.20 €. En revanche, les dotations aux amortissements des investissements rattachés n'ont pas été intégrées à la valorisation.

Financement des projets

Subvention « INOVIZI » : 11 000 €

Le budget des dépenses retenues s'élève à 13 700 € sur lequel 80.29 % est financé par INOVIZI, soit une subvention d'un montant de 11 000 €. La société 1001 AUDIOS a perçu 11 000 € de la subvention INOVIZI au 31/12/2017.

L'intégralité des dépenses retenues sont intégrées dans les projets de R&D. C'est pourquoi la subvention a été portée en subvention d'investissement comme le préconise le PCG. D'autre part, au 31/12/2017, les dépenses réellement engagées à la date de clôture s'élèvent à 13 700 €. Ainsi le montant porté en **subvention d'investissement** est de (13 700 € * 80.29 %) soit 11 000 €.

Subventions "Bourse French Tech" : 20 000 €

Le budget des dépenses retenues pour la bourse french tech s'élèvent à 29 250 € sur lequel l'INPI finance 68.38 % soit 20 000 €. La société 1001 AUDIOS a perçu 14 000 € de la subvention au 31/12/2017. Les dépenses retenues relèvent uniquement des projets de R&D (24 875 €). Ainsi, la subvention a été portée exclusivement en subvention d'investissement comme préconisé par le PCG. D'autre part, au 31/12/2017, les dépenses réellement engagées à la date de clôture représentent 85% des dépenses retenues pour la subvention soit 29 250 €. De ce fait, le montant porté en **subvention d'investissement** s'élève à 20 000 €.

ANNEXE - Élément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Emprunt

La R&D et les charges de fonctionnement ont également été financées par deux emprunts :

- Un emprunt de 35 500 € auprès de la Banque Populaire des Alpes sur 5 ans.
- Un emprunt de 50 000 € auprès de la BPI sur 8 ans.

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et de produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros		Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2017
IMMOBILISATIONS					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles			252		252
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel outillage industriels					
Installations générales, agencements et divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles		39 603			39 603
Immobilisations financières		2 962			2 962
TOTAL GENERAL			42 816		42 816

AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2017
Immobilisations incorporelles			176		176
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel outillage industriels					
Installations générales, agencements et divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles			287		287
TOTAL GENERAL			464		464

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECATION	Sur immobilisations { incorporelles corporéelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECATION				
	TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 962	2 962	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 463	3 463	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	6 000	6 000	
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	240	240	
	Charges constatées d'avances	769	769	
TOTAL DES CREANCES		13 434	13 434	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTE	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	82 957	82 957		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	513	513		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	40	40		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	34 720	34 720		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		118 230	118 230		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		85 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		2 543			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		34 720			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		6 240
Autres créances		6 240
<i>FRS - AVOIRS NON PARVENUS</i> <i>SUBVENTION FRENCH TECH</i>	240 6 000	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros	31/12/2017
Total des Charges à payer	63
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS - FACT. NON PARVENUES</i>	63

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		769	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			769

Etats financiers au 31/12/2017

**ETATS
FISCAUX**

Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **29062016** et clos le **31122017**

Régime simplifié d'imposition Régime réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage
art. 209-**O** B (entreprises de transport maritime)

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinque C du CGI)

Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD

Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation : _____

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE GRENOBLE - BELLEDONNE-VERCORS 38 Avenue Rhin et Danube 38047 GRENOBLE Cedex 2		Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :
A IDENTIFICATION	SAS 1001 AUDIOS 5 rue Marcel Peretto 38100 GRENOBLE		
Identification du destinataire	Insp. IFU	N° dossier	N° Siret
Preciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :			
			B ACTIVITE
			Activités exercées (souligner l'activité principale) : Référencement s/ Internet Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante _____
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	Bénéfice imposable au taux de 28%	Bénéfice imposable au taux de 15%	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	4 156
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)			
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres plus-values imposables au taux de 19%	Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%	Plus-values exonérées art.238 quindecies		

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art.44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15% <input type="checkbox"/>	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

- 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déja versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
- 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> Nom, adresse, téléphone, télécopie : - Professionnel de l'expertise comptable : I - Conseil : - CGA : - N° d'agrément du CGA <input type="checkbox"/>	BARTHELEMY ET ASS AGORI 11 RUE DE LA POSTE 38170 SEYSSIN PARISSET	04 76 21 17 89
	A SEYSSINET....., le 09042018 Signature et qualité du déclarant GOMORD GUILLAUME	PRESIDENT

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice **SAS 1001 AUDIOS**
31122017

F | REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou comptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)
		(f)
		(g)
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

G | REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS 1001 AUDIOS**
et Date de clôture de l'exercice **31122017**

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2017, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a <i>ter</i> et a <i>quater</i> du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise		SAS 1001 AUDIOS		5 rue Marcel Peretto	Néant	
Adresse de l'entreprise		38100 GRENOBLE				
Numéro SIRET *		8 2 1 2 6 4 8 6 8 0 0 0 1 8				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		18	Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le 31122017	Exercice N-1 clos le	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations	010	012			
	Fonds commercial* incorporelles					
	Autres*	014	252	016	176	
	76					
	Immobilisations corporelles*	028	39 603	030	287	39 316
	Immobilisations financières* (1)	040	2 962	042		2 962
	Total I (5)	044	42 816	048	464	42 353
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
ACTIF CIRCULANT	Créances	068	070			
	Clients et comptes rattachés *					
	Autres * (3)	072	9 703	074		9 703
	Valeurs mobilières de placement	080	25 000	082		25 000
	Disponibilités	084	72 249	086		72 249
	Charges constatées d'avance *	092	769	094		769
	Total II	096	107 721	098		107 721
	Total général (I + II)	110	150 537	112	464	150 074
	PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	5 000	
Ecart de réévaluation			124			
Réserve légale			126			
Réserves réglementées*			130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131)	132		
Report à nouveau			134			
Résultat de l'exercice			136	(4 156)		
Provisions réglementées			140	31 000		
Total I			142	31 844		
Provisions pour risques et charges			154			
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	82 957		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	513		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	34 720)	172	34 760
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176	118 230		
	Total général (I + II + III)		180	150 074		
	RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	42 816
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 1001 AUDIOS		Néant			
A - RESULTAT COMPTABLE			Exercice N clos le 31122017	Exercice N-1 clos le 2			
PRODUITS D'EXPLOITATION							
Ventes de marchandises *		dont export biens et livraisons	209 215	210 214			
Production vendue	services *	intracommunautaires	217	218 2 045			
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
Production immobilisée *			224 37 712				
Subventions d'exploitation reçues			226				
Autres produits			230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232 39 757				
CHARGES D'EXPLOITATION							
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
Variation de stock (marchandises) *			236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240				
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242 41 527				
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	365	244 365				
Rémunérations du personnel *			250				
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252				
Dotations aux amortissements *			254 464				
Dotations aux provisions			256				
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259 260		262				
	Total des charges d'exploitation (II)		264 42 356				
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270 (2 599)				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS							
Produits financiers			(III) 280 36				
Produits exceptionnels			(IV) 290				
Charges financières			(V) 294 1 593				
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	(VI) 300				
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinques D)	348					
Impôts sur les bénéfices *			(VII) 306				
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310 (4 156)				
B - RESULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 314 4 156				
Réintégros							
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
Provisions non déductibles*			322				
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM	248 330				
Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
Resultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
Entreprises nouvelles (44 sixies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zones restructuring de la défense (44 terdecies)	127		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sixies A)	989	Zone de revitalisation marines (44 quindecies)	138		342
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991				
Divers* dont ZFA (44 quater-decies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655 350
Déficits							
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 356		354 4 156	
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I S seulement)							
Déficits antérieurs reportables * .. dont imputés sur le résultat :						360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370		372	4 156	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS 1001 AUDIOS							Néant <input type="checkbox"/> *	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *		
								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
ACTIF IMMOBILISE										
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412	252	414		416	252	
	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	39 603	474		476	39 603	
	Immobilisations financières	480		482	2 962	484		486	2 962	
	TOTAL	490		492	42 816	494		496	42 816	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
										IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502	176	504		506	176	
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	287	564		566	287	
	TOTAL	570		572	464	574		576	464	
	III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
6		7	8	9	10					
Immobilisation		Valeur d'actif*	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
						Court terme*	Long terme			
		①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧	
		1								
		2								
		3								
		4								
		5								
	6									
	7									
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).										
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values

4

RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 1001 AUDIOSNéant *

I RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles		700		705						
Terrains		710		715						
Constructions		720		725						
Inst. techniques mat. et outillage		730		735						
Inst. générales, agencements amén. div.		740		745						
Matériel de transport		750		755						
Autres immobilisations corporelles		760		765		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780		
TOTAL		770		775						
II DEFICITS REPORTABLES					III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982				Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				
Déficits imputés		983			IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				
Déficits reportables		984				Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice				
Déficits de l'exercice		860		4 156	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	129				
Total des déficits restant à reporter		870		4 156		800				
VI DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant								380		
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374	409	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	5 396	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SAS 1001 AUDIOS	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 29062016 et clos le : 31122017	Durée en nombre de mois 18	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 137	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

N° de dépôt

(1) Néant

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE **31122017**

N° SIRET **82126486800018**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS 1001 AUDIOS**

ADRESSE (voie) **5 rue Marcel Peretto**

CODE POSTAL **38100**

VILLE

GRENOBLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

1 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique **GOMORD** Prénom(s) **Guillaume**

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 600

Naissance : Date **04101986** N° département **61** Commune **ALENCON** Pays **FRANCE**

Adresse : N° **5** Voie **Rue Marcel Peretto**

Code postal **38100** Commune **GRENOBLE** Pays **FRANCE**

Titre (2) Nom patronymique **GOMORD** Prénom(s) **Benoit**

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 400

Naissance : Date **23071982** N° département **61** Commune **ARGENTAN** Pays **FRANCE**

Adresse : N° **3** Voie **Rue Villard de Lans**

Code postal **38000** Commune **GRENOBLE** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

**2033B - Divers à réintégrer
au 31/12/2017**

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à déduire
au 31/12/2017

Libellé	Montant
Totalisation	

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires

réunie le 29 Juin 2018

Le 29 juin 2018, à 9h00, les actionnaires de la société 1001Audios, société par actions simplifiée au capital de 5000 euros, dont le siège social est situé au 5 rue Marcel Peretto, 38100 Grenoble immatriculée au RCS de GRENOBLE sous le numéro SIREN 821 264 868, se sont réunis à Grenoble, au siège social, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 29 avril 2018.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires.

L'assemblée est présidée par M. GOMORD Guillaume président de la société.

M. GOMORD Benoit est désigné comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires, représentant la totalité des actions sur les 1000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- Les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport du président ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans la forme et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017;

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

Puis lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à 4156,09 euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Pas de dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

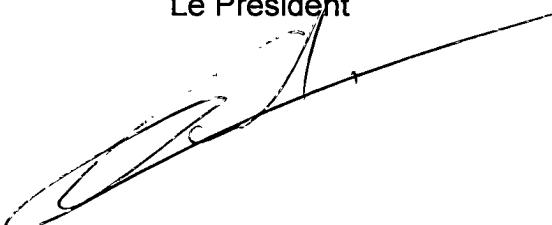
Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 24 des statuts, par M.GOMORD Benoit et M.GOMORD Guillaume pour servir et valoir ce que de droit.

Le 29 juin à Grenoble

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "GOMORD", is written over a diagonal line. Above the signature, the text "Le Président" is printed in a standard font.